



UNE HEURE AVEC

MIMSY DALY
PRÉSIDENTE DU MEDEF-NC

ZOOM

**ADIE : LA RÉSILIENCE
DES TRÈS PETITES
ENTREPRISES**

DOSSIER

**LE MARCHÉ IMMOBILIER
RÉSISTE (ENCORE)**



© THÉO ROUBY

« Des décisions courageuses doivent être enfin prises »

MIMSY DALY, PRÉSIDENTE DU MEDEF-NC

Propos recueillis par Nathalie Vermorel

FAIT ASSEZ NOTABLE POUR ÊTRE SOULIGNÉ, MIMSY DALY EST LA PREMIÈRE FEMME PROPULSÉE À LA TÊTE DE L'ORGANISATION PATRONALE. UN BAPTÊME DU FEU DANS UN CONTEXTE DE CRISE ÉCONOMIQUE, SANITAIRE ET SOCIALE À LAQUELLE VIENT SE GREFFER UNE CRISE POLITIQUE. PAS DE QUOI DÉCOURAGER CETTE CHEF D'ENTREPRISE QUI VEUT TOUTEFOIS « GARDER CONFIANCE DANS L'ÉCONOMIE CALÉDONIENNE ET SA CAPACITÉ DE REBOND ».

Dans quel état d'esprit abordez-vous votre mandature ?

Dans un état combatif ! Ce n'est pas anodin qu'une femme ait été portée à la tête du Medef, de façon collective, en cette période compliquée. Je pense qu'il y a un besoin à la fois de consensus et de lien entre toutes les composantes de notre économie et que, peut-être, des qualités féminines expriment ce besoin-là. Les entreprises calédoniennes attendent qu'on porte leurs voix avec force et détermination. Ce sont les principes que je vais essayer de mettre en œuvre dans l'intérêt général. Aujourd'hui, nous ne sommes plus à l'heure de défendre l'intérêt particulier.

Votre feuille de route s'inscrit-elle dans la continuité des travaux engagés précédemment ?

La feuille de route est telle qu'elle a été définie en 2020. La gestion de l'urgence, que ce soit au niveau des entreprises pour éviter des dépôts de bilan ou de la sauvegarde des emplois, est toujours d'actualité, de même que la relance économique. La nouveauté, ce sont les travaux que nous avons engagés depuis, avec NC-ÉCO et le ministère des Outremer, dans la formulation de propositions qui visent à envisager différents types de scénarios économiques pour le territoire. Il nous a été demandé de travailler sur les fondamentaux dont a besoin tout investisseur pour exercer sereinement son activité et de réfléchir à comment le territoire pourrait, sur le moyen ou long terme, réussir à équilibrer davantage son économie pour être moins dépendant du nickel.

Quelles sont les avancées ?

Concernant les fondamentaux, nous travaillons sur huit thématiques majeures (fiscalité, formation...) qui devraient être prêtes prochainement. Concernant les secteurs d'avenir, plusieurs pistes sont avancées qui concernent l'autonomie énergétique du territoire et l'autonomie agricole afin de nourrir nos populations sainement et au meilleur coût. Enfin, il y a tous les avantages compétitifs que

le territoire peut mettre en avant à la fois sur le tourisme, malgré la Covid, le numérique ou encore sa biodiversité.

Dans l'immédiat, quelles sont les priorités ?

La problématique du chômage partiel (classique et Covid) est un sujet brûlant. Les entreprises qui étaient déjà en difficulté et faisaient l'avance du chômage partiel à leurs salariés après avoir épuisé toutes les solutions possibles ne savent plus, à ce jour, quand cette avance leur sera remboursée ni même si elle finira par l'être *. Quelle sera la prochaine étape ? On peut s'attendre, dans un premier temps, à des licenciements et, très rapidement, à des dépôts de bilan.

Quels sont les autres points ?

La lenteur administrative. Nous avons des entreprises à bout de souffle. Aujourd'hui, on ne peut pas se permettre d'être confrontés à des lourdeurs, à une lenteur, à des freins administratifs qui retardent l'avancée des dossiers. De façon générale, on observe actuellement un manque de considération par l'administration sur la situation de crise dans laquelle nous sommes alors même que ces freins administratifs font peser un risque énorme sur la survie des entreprises. Il faut travailler autrement et plus vite. La Nouvelle-Calédonie doit se mettre en configuration de crise.

Quels sont les secteurs les plus impactés ?

Le BTP, qui est touché depuis cinq ans par la baisse des investissements des collectivités publiques, est aujourd'hui la victime collatérale d'une aggravation de la crise, liée à la Covid. Il y a >>>

« IL FAUT TRAVAILLER AUTREMENT ET PLUS VITE. LA NOUVELLE-CALÉDONIE DOIT SE METTRE EN CONFIGURATION DE CRISE. »

<< bien évidemment le secteur de la métallurgie avec les sous-traitants en première ligne et le tourisme. Mais on peut raisonnablement imaginer que, rapidement, d'autres vont l'être. À partir du moment où le pouvoir d'achat des Calédoniens va commencer à être impacté, les dépenses vont se réduire.

Quelle est la situation économique du territoire ?

Nous avons atteint une sorte de point de bascule. La consommation intérieure s'est maintenue en raison des restrictions de nos frontières et des dispositifs mis en place en 2020 pour sauvegarder les emplois, tant que c'était possible. Pour autant, la crise qui a secoué la métallurgie en fin d'année a porté un coup très dur aux comptes sociaux du fait du chômage induit au niveau des opérateurs métallurgiques (Vale et SLN). À cela, s'ajoute désormais une crise politique. La conjonction de ces facteurs mis bout à bout fait qu'on risque d'avoir un réel impact sur la consommation intérieure. L'effet de bascule peut se produire en glissement sur plusieurs secteurs, pénalisant globalement le système. Les rendements fiscaux attendus des entreprises vont encore baisser. Sans compter que le territoire doit, en parallèle, soutenir des pans entiers de l'économie calédonienne (compagnies aériennes, système hôtelier liés à la quatorzaine...). La question est de savoir comment tout ceci va être financé.

Dans le cadre de la relance économique, les entreprises pourraient-elles être mises à contribution ?

Non, elles ne sont pas en capacité de payer plus. Aujourd'hui, la fiscalité du travail est très lourde. À un moment donné, on risque d'arriver à une perte de rendement beaucoup plus importante compte tenu de la conjoncture. Dans ce contexte, accentuer la pression fiscale nous semble contre-productif car la priorité est bien de préserver l'emploi et de maintenir le tissu économique à flot. Il va donc falloir trouver d'autres recettes fiscales.

Que préconisez-vous ?

On préconise de travailler sur l'efficacité de nos politiques publiques de façon à réduire les dépenses. Ce n'est pas le bon moment pour taxer davantage les entreprises et la consommation.



Potentiellement, on court le risque de les fragiliser et de créer une crise sociale car les consommateurs rencontrent déjà des difficultés. Avant d'accroître la pression fiscale, on appelle de nos vœux un changement de paradigme et que des décisions courageuses soient enfin prises concernant les dépenses publiques.

Peut-on imaginer aujourd'hui une relance sans le soutien de l'État ?

Compte tenu de la situation de nos finances publiques, cela semble difficile. Le soutien de l'État dans la relance économique par l'investissement est aujourd'hui fondamental, ne serait-ce qu'en parlant du volet défiscalisation.

Comment relancer l'économie ?

Le territoire est dans l'obligation de se réformer. On a trop longtemps repoussé les décisions nécessaires. Aujourd'hui, alors que nous sommes le dos au mur, nous allons devoir collectivement réformer et transformer durablement notre économie pour permettre sa relance. Pour cela, on pourra s'appuyer sur l'entrepreneuriat calédonien qui est extrêmement courageux, résilient, combatif, surtout chez les TPE. Il faut que les pouvoirs publics contribuent à cette réflexion afin que nous ayons une vision stratégique à cinq ou dix ans. C'est le moment de poser de nouvelles bases de croissance économique. Les années qui vont suivre vont être difficiles, il y aura des décisions courageuses à prendre mais j'ai confiance dans l'économie calédonienne et sa capacité de rebond

qui doit se préparer maintenant. Pour autant, on sait que nous sommes arrivés à un point où l'avenir institutionnel de la Calédonie est à un tournant majeur. Il est difficile de se projeter dans quelque scénario que ce soit tant que la situation institutionnelle ne sera pas stabilisée.

Comment se dessine 2021 ?

L'année 2021 est préoccupante. Nous n'avons pas de gouvernement (à ce jour) alors qu'il y aurait des décisions stratégiques à prendre rapidement dans un certain nombre de secteurs (...). De plus, la détection de cas de Covid a conduit à un confinement strict de l'économie calédonienne. Une situation d'autant plus difficile que les entreprises étaient déjà fragilisées et qui nous pousse à nous interroger sur notre capacité à vivre et à adapter notre stratégie économique et sanitaire dans les mois et les années à venir. Le confinement ne peut pas être la seule solution et certainement pas sur une durée aussi longue. Nous souhaitons qu'un débat s'ouvre sur la stratégie sanitaire avec une politique de vaccination plus intense qui doit être la piste collective pour protéger les plus faibles tout en permettant une activité économique plus large et nous préconisons une évolution du code du travail pour adapter la responsabilité des employeurs au contexte sanitaire.

**Réunis le 9 mars en séance extraordinaire, les élus du congrès ont voté la reconduction du dispositif de chômage partiel spécial Covid jusqu'à la réouverture du ciel calédonien.*